

**AVIS D'ASSEMBLÉE**  
COMITÉ DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

**Avis public aux contribuables de la susdite municipalité,  
voici une (1) demande de démolition à l'adresse suivante:**

**107, rue Dupont, Pont-Rouge**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE:**

**Le Comité de préservation du patrimoine de la Ville de Pont-Rouge statuera sur une (1) demande de démolition, tel que prévu au règlement municipal numéro 330-2007, lors d'une séance publique qui sera tenue le mercredi 26 mars 2014 à 17 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 10, rue de la Fabrique, à Pont-Rouge.**

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le comité.

De plus, toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication ou de l'affichage du présent avis sur l'immeuble à démolir, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville de Pont-Rouge.

**La démolition demandée vise le bâtiment résidentiel, de deux étages, construit en 1920 et comprenant un (1) logement, sis au 107, rue Dupont, à Pont-Rouge, sur le lot 3 827 944.**

**DONNÉ À PONT-ROUGE, le 12 mars 2014.**

---

JOCELYNE LALIBERTÉ, GMA  
GREFFIÈRE